

Date de transmission de l'acte: 24/06/2026
Date de reception de l'AR: 24/06/2026
080-218002517-AI_2026_2026003-AI
A G E D I

Arrêté portant tableau d'avancements de grade

Le Maire ,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la délibération n° DE_062_2025 en date portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité social territorial du 09 septembre 2025,

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 12 décembre 2025 après avis du comité social territorial du 02 décembre 2025.

ARRETE

ARTICLE 1 : Pour l'année 2026, le tableau d'avancements de grade est établi ainsi qu'il suit :

I. **Cadre d'emplois :** Adjointes techniques territoriaux

- **Grade :** Adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe

NOM ET PRENOM	DATE DE PROMOTION
1 - OUTREBON BRUNO	01/07/2026
2 - /	/

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective des femmes et des hommes dans le vivier des agents promouvables et celle parmi les agents inscrits sur ce tableau qui sont susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci (*article L522-18 du code général de la fonction publique*) :

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	/	1	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	/	1	1

ARTICLE 2 : Le présent tableau sera communiqué au Centre de Gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancements.

Fait à Eaucourt sur Somme , le 19/06/26
Daniel SABLON, Maire
Signature

